



Montreuil, le 08 Février 2016

## **Les annonces du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : des points positifs déjà connus... mais beaucoup de confusion !**

Le 5 Février 2016, M. Thierry Mandon secrétaire d'état à l'enseignement supérieur et à la recherche a annoncé la titularisation de 33 enseignants reconnus intégrables en attente de poste. Cette mesure était connue depuis quelques jours et décidée au niveau interministériel. Le SNEMG s'en réjouit car la titularisation permettra à beaucoup de départements de médecine générale de fonctionner dans des conditions plus décentes mais rappelle qu'il y a encore beaucoup de retard à rattraper par rapport aux autres disciplines médicales.

Le SNEMG tient également à saluer la pérennisation des 80 nouveaux postes de chefs de clinique de médecine générale, mesure déjà annoncée par Mme la Ministre de la Santé. Ces postes permettront ainsi aux futurs médecins généralistes de se projeter plus facilement dans une formation d'enseignants chercheurs et d'améliorer l'encadrement des étudiants de la filière universitaire de médecine générale.

Mais le SNEMG s'étonne de l'annonce concernant la durée de 3 ans du D.E.S de médecine générale lors de la rentrée universitaire en 2017. Les différents acteurs sont en effet déjà d'accord sur cette durée de 3 ans dans le cadre de la phase transitoire du D.E.S à 4 ans. Cette phase durera le temps nécessaire avant l'obtention de l'offre suffisante de terrains de stage. Le passage à 4 ans du D.E.S est indispensable pour former correctement les futurs médecins généralistes et les inciter à s'installer dans les territoires.

Cette déclaration constitue une non-annonce manifestement improvisée sans concertation. Elle engendre une confusion préjudiciable pour la médecine générale car elle pourrait laisser penser que la durée du D.E.S resterait à 3 ans de façon indéterminée mettant gravement en danger la politique de virage ambulatoire. Le SNEMG invite le secrétaire d'Etat à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche à préparer plus sérieusement ses déclarations officielles afin qu'elles s'inscrivent sans cafouillage dans la perspective du D.E.S de médecine générale à 4 ans et qu'elles ne nuisent pas à la crédibilité de la politique des ministères pour la revalorisation de la médecine générale et le virage ambulatoire du système de santé.



Syndicat National des Enseignants de Médecine Générale  
3 rue Parmentier - 93100 MONTREUIL SOUS BOIS  
Tél. : 01.75.62.22.90

Le SNEMG exige donc une clarification et une cohérence interministérielles sur ce point.

Dr Anas Taha, Président du SNEMG  
Dr Matthieu Calafiore, Vice-président